

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
BUREAU DU PROCUREUR

DÉCLARATION DE TÉMOIN

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉMOIN

Nom : [01/18] PRV

Sexe : Masculin

Prénom : [01/18] PRV

Nom du père : [01/18] PRV

Autre(s) nom(s) utilisé(s) :-

Nom de la mère : [01/18] PRV

Lieu de naissance : [01/18] PRV

Numéro de passeport : [01/18] PRV

Date de naissance : [01/18] PRV

Nationalité(s) : [01/18] PRV

Ethnie : [01/18] PRV

Religion : [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV



DÉCLARATION DE TÉMOIN

Introduction

1. J'ai été présenté à [01/18] PRV qui est Enquêtrice Associée pour le Bureau du Procureur (le Bureau) de la Cour pénale internationale (CPI), à [01/18] PRV qui est Analyste Assistante et à [01/18] PRV qui est Juriste Adjointe pour le Bureau du Procureur de la CPI. Le 13.05.2019 à 11h38 j'ai été présenté à [01/18] PRV Enquêtrice en cyber criminalistique pour le Bureau du Procureur (le Bureau) de la Cour pénale internationale et qui était présente juste pendant le prélèvement de mes images sur de disque dur.
2. Les enquêteurs m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit son mandat. Ils m'ont également expliqué le rôle et la mission du Bureau au sein de la CPI.
3. Les enquêteurs m'ont expliqué qu'ils enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en Centrafrique depuis août 2012. Ils m'ont également dit qu'ils avaient pris contact avec moi car ils pensaient que je pourrais détenir des informations permettant d'établir la vérité.
4. J'ai consenti à ce que l'entretien se fasse en français. Je comprends et je parle parfaitement le français.
5. Les enquêteurs m'ont expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. Ils m'ont précisé qu'ils cherchaient à connaître la vérité. Je consens à dire la vérité et je m'engage à apporter les réponses les plus complètes possibles et fidèles à ce que je sais et me rappelle.
6. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais au Bureau, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la procédure portée devant la CPI, et notamment aux juges, à l'accusé/aux accusés, au(x) conseil(s) de l'accusé/des accusés et aux représentants légaux des victimes.
7. Les enquêteurs m'ont expliqué pourquoi il était important de ne pas parler de ma collaboration avec le Bureau, ce que je comprends parfaitement.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[01/18] PRV

CAR-OTP-2108-06



[01/18] PRV

8. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions des enquêteurs.
9. Les enquêteurs m'ont expliqué le déroulement de l'entretien. Ils m'ont indiqué qu'il était important que mon récit des événements soit aussi précis que possible et que, si j'ignorais la réponse à une question ou si je n'en comprenais pas le sens, je n'hésite pas à le leur signaler. J'ai bien noté que je devais distinguer les événements que j'ai vécus ou vus de ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.
10. Il m'a été précisé qu'à la fin de l'entretien, il me serait demandé de signer une déclaration écrite après avoir eu la possibilité de la relire et d'y apporter les corrections nécessaires ou des précisions.

Contexte personnel

11

[01/18] PRV

12

[01/18] PRV

Deux-trois semaines avant mon départ en Centrafrique en 2013, [01/18] PRV [01/18] PRV m'a contacté pour un déplacement dans la République Centrafricaine. J'y suis allé et j'ai passé 15 jours là-bas.

13

[01/18] PRV avait déjà été à BANGUI quelques mois avant. Il m'avait dit qu'il sentait que l'atmosphère sécuritaire à BANGUI était tendue et m'avait contacté quelques temps avant notre départ pour me demander de l'accompagner à BANGUI car il pensait que quelque chose allait se passer. Il a eu raison, il a eu le « nez creux » comme dit l'expression, c'est à dire il a eu de l'intuition car nous étions parmi les premiers journalistes sur place lors des événements en Centrafrique et pendant notre déplacement à BANGUI il y a eu l'attaque de BANGUI.

14

[01/18] PRV était aussi un [01/18] PRV et il a créé une société de production qui s'appelle [01/18] PRV vous pouvez trouver cette

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2108-0611



[01/18] PRV

[01/18] PRV

référence facilement sur internet. Je pense qu'aux dernières nouvelles il doit être en Algérie en ce moment, il doit travailler sur les manifestations algériennes, car il est français d'origine algérienne et il parle arabe.

15. Je connaissais [01/18] PRV depuis le [01/18] PRV où on avait travaillé ensemble en janvier 2013 sur [01/18] PRV où on avait été ensemble en juillet 2013 pour couvrir [01/18] PRV. Je suis parti avec [01/18] PRV en Centrafrique [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV. Depuis, je ne suis plus en contact avec [01/18] PRV et je ne connais pas ses coordonnées non plus. Quand on part tourner en binôme comme cela, le reporteur c'est le journaliste qui a les informations et les contacts et moi je m'occupe de l'image et du montage. Le contact des personnes que l'on rencontre c'est le journaliste qui gère ce genre de renseignements.

16. On est parti dans cette mission en Centrafrique [01/18] PRV
- [01/18] PRV
- de Bossangoa [01/18] PRV Par contre beaucoup plus de chaînes [01/18] PRV reportages de Bangui : [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV On a fait ça à peu près pendant 10 jours. Il n'y avait plus d'avion pour repartir à ce moment-là comme prévu mais on a été contacté par le journaliste [01/18] PRV nous avons travaillé exclusivement pour [01/18] PRV toute la dernière semaine jusqu'à ce qu'il y a eu un avion de disponible pour décoller. Je ne suis plus en contact avec [01/18] PRV et je ne connais pas ses coordonnées.

17. J'ai entendu que les Seleka avaient pillé la télévision nationale quand ils étaient arrivés au pouvoir, donc les gens s'informaient en regardant France 24. [01/18] PRV

[01/18] PRV

18. Les images que je filme s'appellent des 'rushes' qui est un terme usuel en matière d'information et de réalisations télévisuelles qui désignent des images et/ou sons enregistrés dans leur état intégral à la fin du tournage. Ce

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 4 sur 23

[01/18] PRV

CAR-OTP-2108-0612



[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

sont l'ensemble des documents originaux (images et sons) produits au tournage et issus de la caméra et de l'enregistrement sonore (micro).

19. Les 'rushes' m'appartiennent mais le reportage monté avec les commentaires que l'on vend appartient à la chaîne [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV consent à l'utilisation des images et à leur divulgation dans l'affaire juridique par le Bureau du Procureur de la CPI. J'ai déjà réutilisé des images pour des montages personnels que j'avais vendus à [01/18] PRV

20. J'ai travaillé en Centrafrique avec le matériel et la caméra [01/18] PRV [01/18] PRV Toutes les images que je possède c'est moi qui les numérisais parfois dans la journée du tournage, pendant la nuit ou le lendemain : il y a des dossiers avec le jour et l'heure où elles ont été numérisés.

21. De mon retour en France, sur la base de mes 'rushes' et mes notes, j'ai écrit l'article intitulé [01/18] PRV [01/18] PRV Tous les dates et les informations sont précises et l'article peut être utilisé comme référence ou je ne peux plus me rappeler des dates et d'autres détails.

22. Nous n'avions pas embauché de fixeurs durant notre séjour en RCA. On avait pris un chauffeur à BANGUI pour aller à BOSSANGO. [01/18] PRV [01/18] PRV

Voyage à BOSSANGO

23. Par rapport à notre itinéraire en Centrafrique, c'est mon collègue [01/18] PRV qui l'avait établi. On est arrivés à BANGUI le [01/18] PRV et [01/18] PRV a très vite voulu aller à BOSSANGO en disant qu'il y avait des exactions, des villages brûlés dans le nord et il y avait une avancée rebelle quelconque de là-bas. C'était peut-être dès le lendemain de notre arrivée que nous sommes allés à BOSSANGO, ou bien on est restés deux-trois jours à BANGUI avant d'y aller. Ces informations pourront être trouvées dans les dates de mes images. [01/18] PRV avait entendu parler de soucis ayant lieu à BOSSANGO et qu'il y avait des gens dans des camps de la Croix Rouge. Donc on est très vite allés à BOSSANGO et on y est restés deux-trois jours en étant hébergés dans un camp de la FOMAC. On a fait un reportage puis

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 5 sur [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2108-0613



on est redescendus sur BANGUI. C'était un peu avant le 6 décembre. Je n'ai plus vraiment les dates en tête mais elles sont visibles sur mes images.

Sur la route de BANGUI à BOSSANGO, rencontre avec des jeunes Anti-Balaka

24. De BANGUI à BOSSANGO [01/18] PRV et moi, nous sommes venus en louant un véhicule et un chauffeur. Sur la route, on a filmé des villages brûlés et dans un de ces villages on a vu des jeunes avec des fusils de chasse et des gris-gris qui disaient qu'ils protégeaient le village et que les habitants se cachaient dans la forêt car ils craignaient les Seleka qui avaient incendié les villages. Je ne me rappelle plus des noms de villages mais ça doit se retrouver dans mes 'rushes'.
25. On est parti en brousse avec les jeunes porteurs de gris-gris pour voir la population qui se cachait dans la forêt à environ une demi-heure de marche du village, dans un campement de bric et de broc. Il y avait une petite église faite avec des bouts de bois, des cabanes avec pleins d'enfants, pleins de femmes et des personnes âgées. Ils étaient sans eau potable, des gens étaient malades car ils buvaient de l'eau stagnante. On a fait des 'interviews' aussi à ce moment-là. Sur une photo, on voit des enfants avec des animaux, ils allaient chasser cela dans la forêt pour vivre et ils étaient apeurés.
26. Je pense que dans les 'interviews' de civils, ils expliquent ce qu'il s'est passé, je pense qu'ils avaient été attaqués par les Seleka et que des villages avaient été brûlés par les Seleka. Je n'ai pas plus de souvenirs précis. Ils utilisaient beaucoup le terme Seleka.
27. Les jeunes sur la route étaient un peu cachés, ils n'étaient pas sur des barrages et je n'ai pas vu de barrages sur la route. Les Anti-balaka étaient très discrets et étaient plutôt cachés.

Visite au camp de réfugiés à Bossango

28. A BOSSANGO on ne savait pas trop ce que l'on allait voir ou faire. C'est intéressant de ne pas se limiter à la capitale d'un pays. On savait qu'il y avait des Seleka qui étaient dans le nord. A BANGUI c'était très tranquille à ce moment-là. Pendant le reportage à BOSSANGO on a rencontrés les gens qui géraient le camp d'accueil des réfugiés. Je ne sais pas qui étaient les réfugiés mais ils avaient dû chercher à se mettre à l'abri des exactions

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 6 sur 23

CAR-OTP-2108-0614



[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

commises par les groupes armés autour de BOSSANGO. Je me souviens qu'une des personnes qu'on a interrogé avait expliqué qu'il recensait les villages attaqués par des images satellites. Il travaillait pour une organisation internationale. On peut retrouver son entrevue dans les 'rushes' que j'ai remis aux enquêteurs.

29. J'ignore s'il y avait une base Anti-Balaka à BOSSANGO. Je m'en doute car il y avait une base Seleka là-bas. Aussi, à BOSSANGO je me souviens qu'il y avait un énorme camp où les gens se réfugiaient autour de l'église. Les gens de Médecins Sans Frontières nous expliquaient qu'ils mettaient en place des latrines et des douches. Je n'ai pas le souvenir d'avoir vu des blessés à BOSSANGO, c'était avant le [01/18] PRV donc pendant une période assez calme. Les gens dans le camp y étaient pour se protéger des Seleka, il y avait dû y avoir plusieurs attaques sur les villages autour de BOSSANGO et les gens étaient effrayés et ne voulaient pas rester sans protection.

Visite de l'hôpital de Bossango

30. Nous avons aussi visité un hôpital à BOSSANGO et j'y ai bien vu des personnes blessées, principalement des enfants. Je ne me rappelle plus d'autres détails mais ils peuvent être retrouvés dans mes images.

Rencontre avec des Seleka à Bossango

31. Les Seleka rencontrés à BOSSANGO m'ont un peu effrayé, je me souviens qu'ils avaient des yeux comme s'ils étaient drogués, injectés de sang, plusieurs étaient très impressionnants. Leur camp n'était pas très loin de la caserne de la FOMAC, à 5 minutes en voiture, dans la ville même de BOSSANGO, dans une ancienne maison abandonnée je pense. Je n'ai pas le nom de leur chef. Je ne me souviens d'aucun nom mais je pense que c'est dans mes images. Quelques 'interviews' sont en arabe et en langue locale et auront besoin de traduction pour comprendre les noms des personnes interrogées.

32. Je me rappelle avoir filmé à BOSSANGO dans les rangs des Seleka des enfants soldats, des mineurs. C'était une question que l'on posait beaucoup car il y avait eu une polémique sur des enfants qui portaient des armes et le gouvernement s'était engagé à faire en sorte qu'il n'y en ait plus, donc

[01/18] PRV m'avait dit de filmer dès que je voyais des jeunes avec des armes.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 7 sur 23 [01/18] PRV

CAR-OTP-2108-0615



[01/18] PRV

[01/18] PRV

Je pense qu'ils avaient 15 ou 16 ans pas moins, ce qui est sûr c'est qu'ils étaient mineurs.

Rencontre avec une victime des Anti-Balaka à Bossangoa

33. L'article mentionne une victime des Anti-Balaka [01/18] PRV On l'a rencontrée à BANGUI je pense, ou j'ai un doute peut être que c'était à BOSSANGO, oui ça doit être ça. Les enfants blessés qu'on a pu voir c'était beaucoup des enfants Peuls blessés à la tête qui s'étaient pris des coups de machettes. Je me souviens de cette femme [01/18] PRV avec sa petite fille blessée à la tête et elle a dit que si sa fille avait été sauvée c'est parce que c'était une petite fille et pas un petit garçon, si ça avait été un petit garçon il aurait été tué. Je ne sais pas pourquoi, peut-être que même dans la barbarie ils épargnent les filles.

Tirs sur le camp de la FOMAC à Bossangoa

34. Après la première nuit, le matin très tôt, vers 6 ou 7 heures, il y a eu des tirs sur le camp de la FOMAC ou nous étions hébergés. A ce moment-là mon collègue [01/18] PRV m'a réveillé en me disant : « Prend la caméra, filme ! ». Tout le monde sortait ses armes pour protéger le camp, on ne savait pas ce qu'il se passait. Le Général de la FOMAC du camp a pris ses hommes dans des voitures, on lui a demandé ce qu'il se passait et il a répondu : « comme on s'est fait tirer dessus on va voir le camp des Seleka ». On lui a demandé si on pouvait venir, il a dit oui, donc on a pris une voiture, et on les a suivis. La veille on avait déjà été voir les Seleka dans leur camp, mais quand on est arrivés avec les militaires FOMAC, ils n'étaient pas content, ils nous ont repoussés et ne nous ont pas laissé les approcher.

35. Les enquêteurs m'ont rappelé que [01/18] PRV [01/18] PRV un Général déclare que ce sont des éléments Seleka incontrôlés qui ont attaqué le camp FOMAC : je me souviens que c'est ce que le responsable de la FOMAC nous a rapporté ensuite. Nous n'avons pas pu assister à leur échange car les Seleka ne nous ont pas laissé entrer avec la FOMAC et nous ont ordonné de partir.

Reportage Arte sur Bossangoa

36. A BOSSANGO on a fait un reportage [01/18] PRV en expliquant que le calme était précaire en Centrafrique, qu'il y avait des tensions entre les différents



partis et pour preuve que nous avons vu des tirs sur une position de la FOMAC. On a montré ce qu'il s'est passé, la panique dans le camp et environ 200 personnes ont pris refuge dans le camp pour se protéger, les militaires FOMAC qui vont voir les Seleka, et on a des 'interviews' de Seleka qu'on avait fait la veille, qui expliquent qu'il n'y a pas de problème et qu'ils respectent le cessez-le-feu. Dans mon souvenir on avait été bien accueillis par les Seleka lors de notre premier jour à BOSSANGO car [01/18] PRV parle arabe qui est un avantage pour interroger des Seleka et des musulmans.

Sur la route de BOSSANGO à BANGUI

37. Après on est redescendus sur BANGUI. Il n'y avait pas de barrages sur la route. On a dû passer une ou deux nuits à BOSSANGO et le reste c'était à BANGUI.
38. Après notre départ je ne suis jamais retourné à BOSSANGO et c'était mon unique voyage là-bas.
39. En revenant à BANGUI nous étions toujours trois dans le véhicule: le chauffeur [01/18] PRV et moi. Je n'ai pas de souvenirs particuliers sur le retour d'avoir vu quelque chose sur la route.

A BANGUI avant le 05 décembre 2013

40. A notre retour à BANGUI, au début nous étions hébergés [01/18] PRV [01/18] PRV. Je crois qu'à ce moment-là il y avait un couvre-feu, au niveau sécuritaire. Ce n'était pas l'idéal comme endroit du point de vue sécuritaire. Il y avait un gardien de nuit avec une matraque qui dormait à même un banc. Il commençait à y avoir une ambiance délétère. [01/18] PRV [01/18] PRV patron leur reprochait d'être en retard et les employés disaient que c'était à cause du couvre-feu. Nous nous sommes donc dit que les employés ne pouvaient pas assurer notre sécurité et on a donc rejoint [01/18] PRV où il commençait à y avoir [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV payait nos frais d'hébergement. [01/18] PRV nous permettait de rencontrer des gens et de faire des 'interviews'.
41. A partir du moment où on était au [01/18] PRV les informations circulaient très vite entre journalistes, ainsi nous savions où aller pour faire des entrevues.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 9 sur 23

CAR-OTP-2108-0617



[01/18] PRV

[01/18] PRV

42. Sur les derniers jours on était très nombreux comme journalistes [01/18] PRV. Il y avait l'équipe [01/18] PRV et deux journalistes avec lui que je ne connais pas, il y avait une journaliste qui s'appelle [01/18] PRV qui était freelance. [01/18] PRV qui est décédée en Centrafrique plus tard, habitait dans un hôtel du centre de Bangui. Je ne me souviens pas d'autres noms. [01/18] PRV pourrait potentiellement avoir des informations comme elle rencontrait beaucoup de gens et avait beaucoup de contacts.

Visite des hôpitaux à Bangui

43. Sur BANGUI avant le 5 décembre, nous, [01/18] PRV et moi, avons visités des hôpitaux avec des victimes Peuls. Je ne me rappelle plus les noms des hôpitaux mais en regardant un de mes 'rushes' j'ai noté que [01/18] PRV et moi avons visité à Bangui l'Hôpital Communautaire. On a fait des 'interviews' des victimes et du personnel médical. Je pense qu'ils avaient été blessés par des Anti-Balaka. On a vu principalement des blessures de machettes à la tête, et des hommes blessés, coupés aux pieds. [01/18] PRV [01/18] PRV
44. On est aussi allés dans le Complexe Pédiatrique où la femme du Président tenait une espèce de conférence de presse. C'était un peu une opération de communication, je me rappelle qu'elle avait un bébé dans les mains, c'était dans un autre hôpital que les victimes Peuls. Je n'ai pas le souvenir d'avoir vu des blessés là-bas.
45. Nous n'avons pas visité des autres hôpitaux et je ne me rappelle pas avoir entendu d'une attaque sur l'Hôpital de l'Amitié.

Journée du 05 décembre 2013

46. La journée du 5 décembre je m'en rappelle très bien. On a dû commencer à entendre des déflagrations d'armes lourdes. On est partis voir ce qu'il se passait, on a vu énormément de vas et viens de pick-up et 4x4 et de voitures avec des gens armés dans les rues de BANGUI. C'est pour cela que je vous dis [01/18] PRV [01/18] PRV on avait aucune protection, pas de voiture, pas de chauffeur, nous étions à pieds dans les rues de BANGUI. On marchait sans savoir ce qu'il se passait. Nous avons entendu des gens qui écoutaient la radio RFI, et c'est en écoutant RFI que l'on a appris

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 10 sur 23

CAR-OTP-2108-0618



[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

qu'il y avait une attaque en cours à BANGUI. Nous entendions aussi des coups de feu anecdotiques dans la ville.

Première visite de la mosquée à PK5 (Bangui)

47. C'est à ce moment-là qu'une voiture s'est arrêtée à notre niveau. C'était un 4x4 civil blanc avec deux ou trois hommes dedans. Ils nous ont demandé si nous étions journalistes [01/18] PRV Ils nous ont dit qu'il y avait eu des massacres et des attaques et de venir filmer à la mosquée. Nous sommes montés dans leur véhicule, il y avait trois personnes avec des armes, et nous sommes allés à une des mosquées de PK5. Je ne connais pas le nom des personnes dans le véhicule et je ne me rappelle pas non plus le nom de la mosquée mais cela se retrouve dans mes 'rushes'.
48. Quand nous sommes arrivés à la mosquée il y avait 150-200 personnes devant la mosquée avec des machettes en train de crier Allah Akbar, très énervées. J'avais peur et je filmais tout. En entrant dans la mosquée, énormément de personnes sont entrées après nous. Il y avait des bâches par terre et les gens les soulevaient pour nous montrer les corps en dessous. Ils me demandaient de filmer les corps. Je me rappelle avoir vu à l'intérieur de la mosquée plusieurs corps, notamment des corps un peu abimés, dont un qui avait été brûlé. Ils voulaient absolument que je filme tous les corps. On n'allait pas forcément filmer tous les corps car on ne peut pas diffuser de telles images mais les gens ont absolument tenu à ce que je filme tout le monde, dans une première pièce, puis une seconde pièce, avec des corps de femmes et d'hommes avec les oreilles coupées.
49. Les corps étaient mutilés mais pas décomposés, il n'y avait pas d'odeur particulière, je pense que c'était des morts récentes. Dans mon souvenir il n'y avait pas de sang. Peut-être y avait-il des membres coupés. La plupart des cadavres portaient des habits civils. Je n'ai pas vu d'enfants. On ne m'a pas montré de corps d'une certaine personne spécifique en le nommant. Moi je ne faisais que filmer et ensuite faire le montage, à ce moment-là je me concentrais uniquement sur le fait de filmer. Dans notre duo [01/18] PRV était en charge de poser les questions, écrire le commentaire, dire ce qu'il se passait. A la mosquée les gens étaient trop énervés pour avoir une 'interview' sur le fond. Ils criaient, ils étaient énervés et en voulaient à la France en l'accusant.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 11 sur 23

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2108-0619



50. Devant l'Hôtel Ledger il y avait aussi des corps qui sont restés quelques jours. Après ça la Croix Rouge est venue les chercher et il y avait notamment le corps d'une femme enceinte aussi. Je pense que j'ai fait des images de ces corps le jour où la Croix Rouge les a ramassés et y a mis des bâches. Je ne sais pas si ils avaient été amenés par quelqu'un ou tués sur place. Je me souviens aussi qu'il y a un moment où en allant à la mosquée on a vu un corps par terre dans la rue.

Conférence de presse à la Présidence

51. Je me souviens qu'à Bangui je suis allé en tant que [01/18] PRV [01/18] PRV En regardant mes 'rushes' je retrouve les images de cette conférence datées du 9 décembre 2013.

52. Je pense qu'elle a eu lieu avant que j'aille à la mosquée, mais je ne suis pas sûr, il faut regarder mes images pour trouver la date. Ce jour-là je suis allé sur place avec [01/18] PRV [01/18] PRV était en charge de couvrir [01/18] PRV [01/18] PRV est la seule fois où je suis parti tourner avec [01/18] PRV C'est donc [01/18] PRV qui était rédacteur du reportage sur la [01/18] PRV

53. De ce que je me souviens [01/18] PRV et moi ensemble avec des autres journalistes, nous avons attendu dans une salle de la Présidence la présence du Président qui était en retard alors [01/18] PRV et moi avons eu l'intention de quitter les lieux tous les deux mais une des personnes qui semblait proche du Président a insisté que nous restions en disant que le Président allait bientôt arriver. Finalement, le Président est arrivé et nous sommes sortis avec les autres journalistes dans une cour que je pense être celle de la présidence.

54. Le Président voulait montrer à la presse que les Seleka avaient attrapée des prisonniers et des armes. Derrière le palais présidentiel il y avait une rangée d'armes un peu archaïques et il y avait une quarantaine d'hommes prisonniers assis par terre, dont un avec une entaille à la tête qui saignait. Quelques-uns des prisonniers étaient blessés. Le président disait : « Regardez, vous voyez on travaille, on a attrapé ces prisonniers et ces armes » mais je ne me rappelle pas des autres détails sur les discussions.

55. La Présidence c'était le bâtiment où le Président se trouvait. Je ne sais pas s'il habitait là-bas. C'était un bâtiment, pour y arriver il devait y avoir un portail ou quelque chose comme ça. Nous avons dû y aller en voiture ce jour-là. Je ne me souviens pas en détails de tout cela mais mes images peuvent être consultées pour le déterminer. Je me souviens qu'il y avait un prisonnier blessé qui saignait de la tête, je ne sais pas si les autres l'étaient. Si je me rappelle bien, le Président posait des questions aux prisonniers et je crois que c'était celui qui était blessé qui répondait. Il y avait [01/18] PRV [01/18] PRV je ne me souviens plus du nom des autres journalistes présents.
56. Ce n'était pas vraiment une [01/18] PRV le Président était dehors, il marchait et présentait les prisonniers à la presse. Je n'ai pas de souvenir de ce qu'il a dit ou d'autres détails à propos de cet événement mais cela peut se trouver dans mes images. Je pense qu'il a dû dire que les prisonniers étaient des Anti-Balaka, je ne sais pas. On est ensuite partis. Quand on est partis peut-être avant la fin de la conférence de presse, les prisonniers étaient encore dehors. On est rentrés à hôtel pour faire le montage. Je me suis demandé si j'avais le droit de les filmer ces prisonniers selon les conventions internationales. Je ne pense pas qu'ils avaient des avocats et je ne sais pas s'il y avait des autorités judiciaires parmi ceux présents.

Seconde visite à la mosquée à PK5 (Bangui)

57. Je pense qu'on est allés deux fois à la mosquée. Quelques jour plus tard on a reçu un coup de téléphone de la même personne qui nous avait emmenés à la mosquée la première fois pour nous dire il y avait eu un autre massacre et qu'il fallait retourner à la mosquée. C'était deux ou trois jours après notre première visite à la mosquée. Je n'avais pas envie d'y retourner car j'avais peur. [01/18] PRV voulait y aller, il insistait en disant que l'armée française serait à proximité et qu'il ne pourrait rien nous arriver. La personne qui nous avait amenés à la mosquée la première fois est venue nous chercher à l'hôtel. Personne n'était armé dans la voiture cette fois-ci, je n'ai pas vu d'armes et on n'a pas croisé de militaires français. C'est [01/18] PRV qui gérait les contacts. Je n'ai pas le numéro de téléphone de la personne qui est venu nous chercher. Je n'avais pas de téléphone sur place pendant tout le temps passé en RCA.
58. Je n'ai pas le souvenir qu'on ait interrogé la personne qui est venu nous chercher. Deux ou trois personnes sont venues nous chercher, pas plus. On a



commencé à faire des 'interviews' à la mosquée en arrivant. On sentait une grosse tension, plein de monde s'agglutinait autour de nous, les gens qui nous ont amenés ont commencé à se tenir la main pour faire un cercle autour de nous pour tenir la foule éloignée. Il y en a un qui parlait en français dans la foule et qui a dit : « Pourquoi vous les laissez entrer, c'est des français c'est leur faute ! ». [01/18] PRV était en train d'interroger quelqu'un et je l'ai interrompu et lui ai dit qu'il fallait interroger l'imam. Il a interrogé l'imam pour parler à quelqu'un avec une certaine autorité, pour nous protéger. Une fois que c'était fait on est sortis par une porte dérobée dans la rue en face, dans un bâtiment où il y avait des femmes blessées par des Anti-Balaka, dans une cour d'école. On a fait une ou deux 'interviews', et là, ceux qui étaient venus nous chercher ont mis le 4x4 devant la porte pour qu'on n'ait pas besoin d'aller dans la rue et nous sommes montés dans le véhicule et nous sommes partis.

59. On a croisé des militaires français plus loin. J'ai dit à [01/18] PRV que c'était la dernière fois et que je ne retournerais plus à la mosquée. Notre contact nous a rappelés encore une fois, deux ou trois jours après pour y retourner mais nous avons refusé.

Rencontre avec des militaires Seleka à Bangui

60. Un jour il y a eu une interdiction de la part du gouvernement d'avoir des armes sur soi. C'était une décision publique. Je ne sais plus qui avait issu cette décision mais les militaires français devaient aider à la faire appliquer, donc plus personne n'était censé être armé à BANGUI, que ce soit les Seleka ou les forces loyalistes.
61. Un jour [01/18] PRV a contacté un commandant qui avait le grade de Colonel je crois, un Seleka qui était [01/18] PRV qui nous a dit qu'il pouvait nous emmener dans une caserne Seleka de 'loyalistes'. Je ne connais pas son nom mais c'est sur les images. Il avait des lunettes en or et une canne et les autres lui parlaient avec beaucoup de respect. C'est ça qui nous a fait penser qu'il était un commandant. On l'a peut-être interrogé dans la voiture en y allant. Je ne me souviens pas de son titre exact mais ça doit être compris dans les images de mes 'rushes'. Je pense que notre rencontre avec lui s'est passé avant le 5 décembre.
62. Quand on a échangé dans la caserne avec les militaires Seleka, j'ai le souvenir que quelqu'un nous dise qu'il y avait des Seleka musulmans ainsi

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 14 sur 23

CAR-OTP-2108-0622



[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

que chrétiens. J'ai donc utilisé le terme 'loyaliste' car pour moi ça englobe plus de choses, pour moi c'était des Seleka et parmi eux il y avait aussi des chrétiens. La caserne était dans un quartier un peu à l'écart de la ville, pas PK5 mais plus loin que ça, peut-être que sur les images vous reconnaîtrez. Là-bas il y avait une base improvisée, une maison qui avait été réquisitionnée je pense. Il y avait des armes dans le jardin, une grosse mitrailleuse et des jeunes habillaient dans des uniformes militaires assis dessus. Il y avait pas mal de monde et ils avaient l'air de tous faire la sieste mais quand on est arrivés les gens se sont un peu excités.

63. Le Colonel a expliqué : « je suis avec deux journalistes qui veulent poser des questions ». On a posé quelques questions à des militaires, ils étaient énervés contre l'armée française à ce moment-là, en disant : « l'armée française nous désarme, mais alors qui assure notre protection ? Nous on ne peut plus protéger les nôtres et on ne peut plus assurer la sécurité des nôtres. » [01/18] PRV [01/18] PRV j'avais peur qu'ils nous associent à la France. Ce Colonel c'est nous qui l'avions contacté, on le croisait régulièrement au [01/18] PRV et un jour [01/18] PRV est allé le voir pour savoir si on pouvait rencontrer des gens grâce à lui et il a accepté. J'ai demandé si c'est dangereux là où on va, et le Colonel a dit : « non ce n'est pas dangereux mais au cas où j'ai quand même pris une arme même si c'est interdit. » Dans le campement ils avaient des armes mais n'étaient pas autorisés à sortir du campement avec. Je ne me rappelle plus des discussions dans les camps Seleka mais elles peuvent être retrouvées dans mes 'rushes' remis aux enquêteurs.

En patrouille avec la FOMAC à Bangui

64. Le lendemain ou le surlendemain [01/18] PRV nous a dit qu'il souhaitait nous envoyer, [01/18] PRV et moi, avec la FOMAC « *embedded* », c'est-à-dire intégrés dans une opération de maintien de l'ordre dans la rue, avec protection et gilets par balles. Il s'agissait d'une opération contre les pillages qui avaient été commis par des Anti-Balaka sur des boutiques tenues par des musulmans. Ce sont des gens de la FOMAC qui nous avaient dit que c'étaient des Anti-Balaka mais je n'ai aucune garantie car à cette période il n'y avait plus vraiment de police ou de sécurité. Peut-être que c'était des pillages par opportunité effectués par n'importe qui. Lorsque nous sommes arrivés, on a vu plein de gens partir en courant. On est descendus du véhicule avec les militaires, il y a eu des coups de feu dans notre direction. C'était notre dernier jour de tournage. Le lendemain, le 11 décembre 2013,

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2108-0623



[01/18] PRV

Page 15 sur 23

[01/18] PRV

[01/

[01/18] PRV

nous avons appris qu'il y avait un avion des Nations Unies qui quittait le pays, donc nous en avons profité pour quitter le pays.

Contacts

65. En ce qui concerne les numéros de téléphone, je ne possède aucun contact téléphonique pour aucunes des personnes que j'ai pu rencontrer durant mon séjour en RCA. Moi-même je n'avais pas de numéro de téléphone là-bas. Je n'ai jamais eu le numéro de téléphone de [01/18] PRV de ma vie. Je pense qu'il est à Washington en tant que journaliste, c'est un ancien militaire. [01/18] PRV est un super journaliste que j'ai rencontré dans l'avion en partant, il a fait des photos qui m'avaient marqué car il expliquait qu'il avait déjà pris des cadavres en photo dans sa vie mais jamais autant. Il m'a montré une photo sur un parking d'hôpital avec énormément de corps dans des sacs plastiques. Je n'ai pas son numéro de téléphone mais j'ai son Facebook, qui est à son nom.

[01/18] PRV

66. Les membres du Bureau du Procureur m'ont fait visionner [01/18] PRV

[01/18] PRV attaché à ma déclaration en tant que

ANNEXE 2. J'ai fait les commentaires suivants à son sujet :

Code Ref. 1 : C'est [01/18] PRV

Code Ref. 2 : Je ne sais pas.

Code Ref. 3 : Je ne sais pas.

Code Ref. 4 : C'est [01/18] PRV

Code Ref. 5 : Je ne sais pas.

Code Ref. 6 : C'est le collègue de [01/18] PRV

[01/18] PRV

Code Ref. 7 : Je me demande si elle ne travaillait pas pour France 24, je ne sais pas son nom.

Code Ref. 8 : Je ne sais pas.

Code Ref. 9 : Je le connais mais je ne connais pas son nom ou pour quelle chaîne il travaille.

Code Ref. 10 : Je ne sais pas.

Code Ref. 11 : C'est [01/18] PRV avec qui j'ai travaillé.

Code Ref. 12 : Je ne sais pas.

Code Ref. 13 : Je ne sais pas.

Code Ref. 14 : Je ne sais pas.

Code Ref. 15 : Je ne sais pas.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2108-0624



[01/18] PRV

Code Ref. 16 : C'est [01/18] PRV

Code Ref. 17 : Je ne sais pas.

Code Ref. 18 : Je ne sais pas.

67. Les membres du Bureau du Procureur m'ont fait visionner [01/18] PRV
[01/18] PRV

J'ai fait les commentaires suivants à son sujet : J'ai entouré le visage d'un homme sur la droite dont je pense qu'il était peut-être le collègue de [01/18] PRV Code Ref. 6. Je ne vois pas l'homme qui était blessé au visage mais je pense que c'était bien la conférence de presse, il faudrait comparer avec mes images.

Vidéo

68. Les membres du Bureau du Procureur m'ont fait visionner la vidéo Vimeo

URL : [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Rushes

69. Je vous remets le matériel des images que j'ai capturées pendant mon séjour en RCA. Il y a 250 giga-octets au total pour les rushes. Les rushes sont des images brutes. La date de création qui apparaît pour les images est celle de leur numérisation. Parfois je numérisais les images le jour même, pendant la nuit ou parfois le jour d'après. Toutes les dates et heures de la numérisation des images indiquées dans les données correspondent au moment où elles ont été capturées, à part pour deux dossiers qui ont été numérisés un jour plus tard (dossiers J4 et J7).

70. Je précise que j'ai perdu mon carnet où j'avais pris quelques notes pendant mon déploiement en Centrafrique. Ainsi, je n'ai pas des autres dates ou informations que celles qui ressortent de mon article attaché à ma

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2108-0625



[01/18] PRV

Page 17 sur 23 [01/18] PRV

[01/18] PRV

déclaration, du présent témoignage et de mes images remises aux enquêteurs :

Dossier intitulé J1ok – Il s'agit des images capturées les [01/18] PRV

Dossier intitulé J2 - Il s'agit des images capturées le [01/18] PRV

Dossier intitulé J3 – Il s'agit des images capturées le 2 décembre et 3 images capturées le 7 décembre.

Dossier intitulé J4 – Il s'agit des images capturées le 3 décembre. Les images sont datées du 4 décembre, mais les images ont été numérisées le jour d'après donc il s'agit en fait des images du 3 décembre numérisées le 4 décembre.

Dossier intitulé J5 – Il s'agit des images capturées le 5 décembre, la première fois que je suis allé à la mosquée.

Dossier intitulé J6 – Il s'agit des images capturées le 7 décembre, le jour de la visite d'un camp de Seleka.

Dossier intitulé J7 – Il s'agit des images capturées le 8 décembre. Les images sont datées du 9 décembre, mais les images ont été numérisées le jour d'après donc il s'agit en fait des images du 8 décembre numérisées le 9 décembre.

Dossier intitulé J8 – Il s'agit des images capturées le [] décembre, la deuxième fois que je suis allé à la mosquée.

Dossier intitulé J9 – Il s'agit des images capturées le [] décembre quand je suis « *embedded* » avec la FOMAC.

71. Je vous remets aussi parmi le matériel que je vous laisse un dossier intitulé 'Exports'. Il contient le montage d'images et reportages que j'ai envoyé aux chaînes. Le nom des chaînes destinataires est indiqué dans le titre des documents. Les titres qui commencent par les initiales 'AR', 'EN', 'FR' pour Arabe, Anglais, Français, sont pour [01/18] PRV Les initiales « [01/18] PRV » c'est pour [01/18] PRV

72. C'étaient les chaînes de télévision qui ajoutaient les noms des personnes interrogées sur les images, on leur envoyait juste les images. [01/18] PRV gérant la partie des noms des contacts et les envoyait à la chaîne télévisée, et c'est la chaîne qui les ajoutait sur les images.

73. Habituellement quand on interrogeait quelqu'un on demandait son nom et son prénom à la personne directement à la caméra, pour que l'on puisse l'avoir sur les images. La personne le disait donc à la caméra et l'épelait. Parfois [01/18] PRV prenait les coordonnées des personnes interrogées avant 'l'interview', donc ces informations n'apparaissent pas toujours à l'image.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 18 sur 23

CAR-OTP-2108-0626



[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

74. En montrant mes vidéos aux enquêteurs, j'ai fait les commentaires suivants au sujet de mes images :

Bossangoa (Dossier J1ok)

Rush 994_0074 : On est sur la route et on croise les jeunes Anti-Balaka sur la route en allant à BOSSANGOA.

Rush 994_0160 : C'est le camp autour de l'église avec médecins sans frontières ou nous avons aussi fait des 'interviews'.

Rush 994_0166 : Les gens sont autour de l'église, ce sont des chrétiens qui doivent se mettre à l'abri de part et d'autre.

Rush 994_0172 : Des gens sont en train de creuser des latrines.

Rush 994_0253 : Ça c'est la maison où étaient les Seleka [01/18] PRV

[01/18] PRV Parfois il y a plusieurs fois les mêmes plans dans mes images, peut être que c'est à l'import qu'il s'est passé quelque chose qui a causé cela avec mes images.

Rush 994_0263 : C'est une interview de lui, peut-être qu'il nous donne son nom. Je ne me souviens pas des noms des personnes qui apparaissent dans les images et c'est uniquement si les personnes mentionnent leur nom à l'image qu'il est possible de le connaître. Il faut écouter, parfois on le demande avant, pendant ou après.

Rush 994_0264 : Dans les interviews des Seleka je ne sais pas si [01/18] PRV a demandé les noms, peut-être pas, il faut regarder les rushes.

Rush 994_0279 : Ça c'est l'hôpital, il y avait des gamins qui souffrent de malnutrition et on avait interrogé quelqu'un avec des blessures *a priori* à la machette.

Rush 994_0290 : Lui il doit nous expliquer pour les blessures. Je ne me souviens pas du détail des causes des blessures des victimes présentes dans l'hôpital, mais nous avons dû faire une 'interview' du personnel de l'hôpital.

Rush 994_0310 : Interview d'un employé [01/18] PRV de la Croix Rouge [01/18] PRV [01/18] PRV

A la mosquée (Dossier J5)

Rush 994_0816 : C'est la personne avec qui on est montés qui conduit, avec l'autre personne assise devant et je crois qu'il y a une troisième personne mais peut-être qu'ils n'étaient que deux. On peut nous voir arriver à la mosquée, c'est le 5 décembre à 9h30 du matin.

Rush 994_0818 : Ils nous ouvrent les portes, il y a d'autres cadavres, il y a des militaires mais aussi des civils.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 19 sur 2 [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2108-0627



Rush 994_0829 : Là on sort. Ce jour-là on a interrogé que deux personnes et la deuxième fois on en a fait d'autres. Je crois que l'on n'a pas interrogé le chauffeur.

Rush 994_0167 : C'est le [01/18] PRV décembre, le deuxième jour à la mosquée.

Rush 994_0170 : Des corps avec des oreilles coupées.

Rush 994_0173 : C'était un peu tendu, les gens disaient: « pourquoi vous les avez fait entrer, c'est la France. »

Rush 994_0174 : C'est là où on a interrogé l'imam, juste histoire de poser une question, mais il n'en savait pas plus que les autres.

Rush 994_0176 : On ressort, je pense que c'est là où il y a un corps dans la rue.

Rush 994_0180 : On croise des militaires français.

A l'Hôpital Communautaire (Dossier J4)

Rush 994_0652 : C'était un autre hôpital où des peuls étaient blessés. C'était le 4 décembre à l'hôpital communautaire de BANGUI.

Rush 994_0672 : A l'hôpital communautaire.

Rush 994_0687 : On a fait deux-trois interviews devant, ils ont amené un blessé qui *a priori* s'est pris une balle.

Hôpital Pédiatrique (Dossier J4)

Rush 994_0704 : Ça c'est encore un autre hôpital je crois.

Rush 994_0706 : C'est le jour où il y avait la femme du président à l'hôpital.

Entretien avec BINOUA (Dossier J4)

Rush 994_0724 : C'est l'ancien ministre de la sécurité publique BINOUA. Il venait d'être nommé Ministre, mais il n'est pas resté longtemps.

Conférence de presse (Dossier J7)

Rush 994_0068 : Voilà nous arrivons sur place pour la conférence de presse.

Rush 994_0070 : Je suis derrière la caméra.

Rush 994_0070 : Le président apparaît à l'image. La présidence se trouve sur les hauteurs, ce n'est pas le palais dans le centre-ville.

Rush 994_0081 : Je filme la place depuis le palais présidentiel, je ne sais pas ce qu'ils font des prisonniers.

Au camp Seleka (Dossier J7)

Rush 994_0089 : Le général que nous avons rencontré au [01/18] PRV et qui nous a amenés dans un campement Seleka apparaît à l'image.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2108-0628



[01/18] PRV

F

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Rush 994_0114 : L'homme avec des lunettes est général, on l'a interrogé plus tard. L'homme avec une casquette et une moustache nous l'avons interrogé plus tard. Il y aura peut-être leurs noms mentionnés dans les images.

Rush 994_0140 : Ça c'est [01/18] PRV dans le camp où nous étions allés à BANGUI.

ANNEXES

[01/18] PRV

ANNEXE 2- [01/18] PRV

ANNEXE 3- [01/18] PRV

ANNEXE 4- Disque dur contenant la copie de mes images et reportages enregistrés pendant mon déploiement en Centrafrique en 2013.

À 11:28 l'enquêtrice en cyber criminalistique est arrivée pour collecter les vidéos fournis par moi aux enquêteurs.

J'ai remis aux enquêteurs toutes mes images, totalisant 250 giga-octets, prises pendant mes deux semaines en Centrafrique en 2013, à BOSSANGO et à BANGUI. L'enquêtrice en cyber criminalistique a créé une copie du dossier incluant les fichiers avec un programme de cyber criminalistique appelé FTK Imager sur un disque dur en ma présence et les codes ('hash values') suivants ont été émis : MD5 checksum: a76a89868dd2577bdad4873349e62474 et SHA1 checksum: 3e34d929f90436c3facc552c4a88cc5fbdca2291.

Clôture de l'entretien

1. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient, s'il y

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2108-0629



[01/18] PRV

Page 21 sur 23

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

avait lieu, ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins.

2. Les enquêteurs m'ont informé(e) des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant ou après l'enquête et/ou le procès.
3. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition du Bureau pour apporter des éclaircissements ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.
4. J'ai répondu de mon plein gré aux questions qui m'ont été posées.
5. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencé dans mes réponses.
6. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité au cours de l'entretien.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2108-0630



[01/18] PRV

Page 22 sur 23

[01/18] PRV

[01/18] PRV

ATTESTATION DU TÉMOIN

J'ai lu la présente déclaration et est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration de mon plein gré et je comprends qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour pénale internationale et que je peux être appelé à témoigner en public devant celle-ci.

[01/18] PRV

Date : **[01/18] PRV**

